



Lyon, jeudi 5 août 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04637**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Manoeuvre de barrage (Stabilité du système électrique)****Délestages - Ouvertures de vannes barrages****Appel à la vigilance (Risque d'embâcles) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- le 06/08/2021 de 03:00 à 06:00**o **Rhône**entre les pk 4,000 (Pierre-Bénite) et pk 270,000 (Restitution de Vallabrègues) -  
Toute la largeur de la voie**Commentaire :**

Pour le maintien de l'équilibre du système électrique (équilibre production - consommation), les centrales CNR du Bas-Rhône vont procéder à des délestages de puissances la nuit prochaine de 03h à 6h du matin avec un passage de débit par les vannes des déchargeurs (usines de Pierre-Benite, Sablons, Gervans, Beauchastel, Châteauneuf du Rhône, Bollène et Vallabrègues) ou les vannes des barrages (Vaugris).

Du fait du transit de l'eau par des vannes barrages ou déchargeurs, une vigilance particulière est demandée aux navigants vis-à-vis du risque d'embâcles plus important dans le Rhône mais aussi vis-à-vis des conditions de navigation à l'approche des aval écluse.

Contacts :

Centre de gestion de la navigation de la CNR : 04 75 50 97 07

**Service(s) à contacter :**

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

**Date limite d'affichage :**

07/08/2021

Par délégation

**Signé**

Etienne GORLIER